

Procédures du programme de bourses d'études 2026 de la Fondation de bienfaisance des TUAC

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on peut utiliser pour changer le monde. » Les TUAC représentent des travailleurs et des travailleuses qui s'unissent pour se bâtir une vie meilleure. C'est une question de créer des occasions. C'est pourquoi, chaque année, la Fondation de bienfaisance des TUAC accorde plusieurs bourses d'études aux membres des TUAC ou à leurs personnes à charge célibataires de moins de 20 ans.

Les lauréat(e)s de 2026 recevront une bourse d'études pouvant aller jusqu'à 12 000 \$ chacune qui est versée chaque année avec une augmentation de 3 000 \$ par année.

Les dirigeant(e)s et les employé(e)s des TUAC, ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles.

Procédures

1. Les bourses d'études sont offertes exclusivement aux membres des TUAC actifs depuis le 1^{er} janvier 2025.
 - a. Les enfants et les personnes à charge des membres actifs sont également admissibles s'ils ne sont pas mariés et s'ils sont âgés de moins de 20 ans le 24 mai 2026.
 - b. La demande de bourse et la rédaction d'un essai doivent être complétées par l'étudiant(e) admissible pour recevoir la bourse.
2. Les lauréat(e)s seront choisi(e)s et les prix décernés sur la base de plusieurs facteurs, dont les résultats scolaires, l'implication communautaire et l'essai démontrant une compréhension des principes du mouvement syndical.
3. Le formulaire de demande de bourse d'études de la Fondation de bienfaisance des TUAC est dûment rempli lorsque le comité des bourses d'études reçoit le relevé de notes officiel et le formulaire de la partie B (qui est fourni après avoir rempli la demande en ligne). Les deux doivent être envoyés par la poste, le cachet de la poste faisant foi, au plus tard le 24 mai 2026. Il est important de tenir compte du délai nécessaire pour recevoir les renseignements de l'école.
4. Les lauréat(e)s recevront des paiements annuels de 3 000 \$ pour chaque année où ils et elles sont inscrit(e)s dans un collège accrédité ou une université accréditée en tant qu'étudiant(e) non probatoire pour un maximum de quatre ans.
 - a. Les versements dépendent de la preuve écrite de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme équivalent et de l'inscription dans un collège accrédité, une université accréditée ou un établissement d'enseignement supérieur accrédité.
 - b. Les versements ultérieurs dépendent de l'admissibilité continue du ou de la lauréat(e), comme indiqué dans la déclaration d'acceptation de la bourse.

Procédure pour poser sa candidature

1. Lisez attentivement les procédures.
2. Remplissez le formulaire en ligne de demande de bourse d'études de la Fondation de bienfaisance des TUAC. La demande exige que vous remplissiez un profil familial, que vous énumériez vos activités scolaires, vos récompenses et votre expérience professionnelle, et que vous rédigiez un essai. Si vous n'êtes pas en mesure de faire une demande en ligne, vous pouvez obtenir un formulaire en écrivant à l'adresse suivante : UFCW Charity Foundation, Attn: Scholarship Program, 1775 K Street, NW, Washington, DC 20006.
3. Vous et un parent (pour les élèves de moins de 18 ans) devez signer et dater la demande avant de la soumettre aux responsables de votre école secondaire. Vos signatures autoriseront l'école à divulguer des informations vous concernant et à vérifier que les informations que vous avez fournies sont exactes. Cela permettra également à votre section locale de communiquer vos renseignements de membre à la Fondation de bienfaisance des TUAC dans le but de vérifier votre admissibilité.
4. Remettez la demande à votre conseiller(ère) pédagogique qui la remplira et l'enverra par la poste avec votre relevé de notes ainsi qu'une preuve de l'obtention de votre diplôme, de votre intention d'obtenir votre diplôme ou de recevoir votre certificat de fin d'études secondaires.
5. Veuillez ne pas soumettre de documents autres que ceux demandés.

Réception de la bourse d'études

Le paiement de la bourse dépend de la preuve écrite de l'inscription dans un collège accrédité ou une université accréditée et du maintien de cette admissibilité.

- Cette bourse peut être renouvelée pour une période maximale de quatre (4) ans, à condition que le ou la lauréat(e) soumette à la Fondation de bienfaisance des TUAC une preuve écrite d'inscription au collège ou à l'université que l'étudiant(e) fréquente ou fréquentera, et que le ou la lauréat(e) soit inscrit(e) dans cet établissement en tant qu'étudiant(e) non probatoire.
- Le ou la lauréat(e) doit s'engager à maintenir un niveau scolaire satisfaisant et à transmettre à la Fondation de bienfaisance des TUAC soit une copie de ses notes chaque trimestre ou semestre, selon le cas, soit un relevé de notes de l'année à la fin de chaque année scolaire.
- Le versement des paiements aux lauréat(e)s peut être temporairement suspendu sur demande écrite du ou de la lauréat(e) dans certaines circonstances.
- Si les études du ou de la lauréat(e) sont interrompues pour une raison quelconque, il ou elle doit en aviser la Fondation de bienfaisance des TUAC par écrit et indiquer à la Fondation de bienfaisance des TUAC la cause de l'interruption et la date estimée à laquelle le ou la lauréat(e) prévoit de reprendre ses études.

Autres renseignements

- Le programme de bourses d'études de la Fondation de bienfaisance des TUAC est maintenu et administré par la Fondation de bienfaisance des TUAC, qui a toute latitude pour prendre toutes les décisions finales concernant le nombre de bourses d'études accordées chaque année, les montants accordés et les lauréat(e)s de chaque bourse. La Fondation de bienfaisance des TUAC a également toute latitude pour décider si une bourse d'études doit être maintenue ou reportée pour une période donnée.
- Les procédures du programme de bourses d'études de la Fondation de bienfaisance des TUAC sont présentées en français et en espagnol sur ce site Internet. Si vous avez besoin d'aide pour comprendre les procédures et le formulaire de demande de bourse dans une autre langue, veuillez appeler le 800-551-4010 pour obtenir de l'aide.

Notes :

- Seul(e)s les lauréat(e)s des bourses d'études seront informé(e)s par courrier.
- Les noms des lauréat(e)s seront publiés sur le site Internet de la Fondation de bienfaisance des TUAC au www.ufcwcharityfoundation.org.
- Pour toute question, veuillez écrire à cfscholarship@ufcw.org.